

Postulat Ecotaxi – pour encourager l’utilisation de taxis efficaces énergétiquement à Nyon

En tant que Ville de l’énergie, Nyon s’investit dans de multiples domaines afin d’assurer la meilleure efficacité énergétique possible dans le cadre d’une gestion responsable de ses ressources.

En termes de mobilité, cette politique proactive se traduit par l’encouragement financier lors d’un achat de citoyens de véhicules électriques par exemple ou l’utilisation de véhicules peu gourmands en énergie pour ses Services.

Un domaine sur lequel la Municipalité peut également agir est la gestion de ses taxis. Par son règlement concernant le service de taxi¹, la Municipalité édicte les règles s’appliquant aux exploitants et conducteurs de taxis. De par les nombreux kilomètres effectués par les taxis, un encouragement à l’utilisation de véhicules efficaces énergétiquement peut contribuer de manière importante à une réduction des émissions polluantes qui en découlent.

La généralisation de l’étiquette-énergie² permet de connaître précisément et facilement dorénavant l’efficacité énergétique de son véhicule.

Par ce postulat, nous prions la Municipalité d’examiner dans quelle mesure elle pourrait modifier son règlement concernant le service de taxi afin d’encourager l’utilisation de véhicules efficacement énergétiques (par exemple catégories énergétiques C ou meilleures).

Les postulants souhaitent que ce postulat soit envoyé à la Municipalité.

Nyon, le 18 janvier 2017

Laurent Miéville

Olivier Tripet

Patrick Buchs

Michèle Miéville

¹ <http://www.nyon.ch/multimedia/docs/2016/04/ReglementTaxisNyon.pdf>

² <http://www.bfe.admin.ch/energieetikette/00886/index.html?lang=fr>